

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**



RECU 12 AVR. 2013
SEANCE DU 29 MARS 2013

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....14
Nombre de présents.....8
Nombre de votants.....9

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884. Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :

25/ 03/ 2013

L'an deux mil treize et le vingt neuf mars à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Alain BLETON, Mesdames Caroline KEBALI, Chrystel LE QUANG, Gisèle AMBROSIANO, Christine GANDOLFE, Danielle GRIVEL-DELILLAZ

Absents : Madame LEISERING Marie, Messieurs BOURSON Stéphane, DEVILLERS François, GADAUD Stephan, PELLEGRINELLI Vincent

Pouvoir : Monsieur Patrick BIDAUD donne pouvoir à Monsieur Alain BLETON

COMMISSION SYNDICALE GAVET CLAVAUX / BUDGET PRIMITIF 2013 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2013 concernant la commission syndicale de Gavet Clavaux et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE le budget présenté, à savoir :

SECTION EXPLOITATION

Recettes	30 952.51 euros
Dépenses	30 952.51 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	85 360.91 euros
Dépenses	85 360.91 euros

AUTORISE le Maire et le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT